

tesa® 60950

Ruban antidérapant noir

Les zones d'application pour la gamme professionnelle tesa® anti-dérapante sont celles où la sécurisation de la marche est requise. L'anti-dérapant noir est la protection idéale pour éviter de glisser et permet ainsi d'éviter les accidents professionnels. Le très bon pouvoir adhésif du produit convient aux surfaces exigeantes comme les sols dans les usines, les unités de production, etc. La masse adhésive solide et durable maintient un effet anti-dérapant élevé pendant 1 ou 2 ans avec passage normal sur les zones. Les adhésifs anti dérapants sont déchirables à la main et ne se rétractent pas après application.

Principale application

- Applications en intérieur et en extérieur * Applications nécessitant une bonne adhérence au niveau des pieds * Fluorescent (tesa® 60953) : il reste brillant après une longue période pour assurer la sécurité dans des pièces sombres. * Transparent (tesa® 60952) : sécurise discrètement les surfaces de grande valeur, telles que des escaliers en bois. * Noir-jaune (tesa® 60951) : marquage de surfaces très glissantes.

Données techniques

▪ Support	film PVC	▪ Pouvoir adhésif sur acier	5.8 N/cm
▪ Epaisseur totale	800 µm	▪ Allongement à la rupture	25 %
▪ Type de masse adhésive	acrylique	▪ Résistance en température	-5 to +50 °C

Propriétés

▪ Déchirabilité à la main	● ● ●	▪ Résistance aux produits chimiques	● ● ●
▪ Convient aux découpes	oui	▪ Résistant à l'eau de mer	● ● ●

Evaluation dans la gamme tesa: ● ● ● ● très bon ● ● ● bon ● ● moyen ● faible

Pour plus d'informations sur ce produit, visitez <http://l.tesa.com/?ip=60950>

Tous les produits tesa® sont soumis à des contrôles rigoureux qui garantissent une qualité irréprochable. Toutes les informations et données techniques mentionnées ci-dessus sont données de bonne foi sur la base de notre expérience. Elles sont considérées comme des valeurs moyennes et ne conviennent pas pour une valeur précise destinée à un cahier des charges. C'est pourquoi, tesa SE ne peut donner de garanties expresses ou implicites de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Il est du devoir de l'acheteur (du client) de tester l'adéquation des produits à un usage spécifique par un test approprié. En cas de doute, notre service technique se fera un plaisir de vous venir en aide.